Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 4

Artikel: Ce sera charmant !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208441

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'est entre les deux ; peut faire un peu de l'un, un peu de l'autre, pourquoi de la force, de l'intelligence et de la braveté, l'en a tout comme oun autre. Vous fera plaisir, le Baptiste, sicure, pour 65 centimes de l'heure. Et lui, il porte dans la posse deux salami, deux gros salami qu'ils sont été faits à Milano.

— Boniface, Boniface, vous allez me faire prendre les salami en horreur!

— Mâ, ils sont de première qualité, et le Baptiste...

— Amenez Baptiste et fichez-moi la paix!

— A 65 de l'heure!

— A 65 quand je l'aurai vu à l'œuvre... C'est tout, en fait de parents?

— C'est tout, si, moussieu, pourquoi les autres, pauvres d'eux, ils sont été engazés pour Tripoli. V. F.

Ce sera charmant! — M. et Mme X ont un fils prodige — du moins, c'est leur avis. — Ils veulent en faire un musicien célèbre. La nature l'a comblé des dons qui doivent assurer cette vocation.

L'autre jour, M. et Mme X avaient invité quelques amis à passer la soirée. On prodigua l'enfant prodige, qui ne s'exécuta pas toujours de bonne grâce.

Tandis qu'il jouait, sans souci des oreilles de ses auditeurs, un solo de flûte, sa mère, en extase devant son « grand homme », se penche vers sa voisine :

— Il a une voix délicieuse et nous lui faisons apprendre la flûte pour qu'il puisse s'accompagner en chantant. — (*Dangon*).

A TROIS

Naïveté ou ironie? — C'était après le sermon, un dimanche de communion. Pasteur, chantre, conseillers de paroisse et sonneurs étaient réunis à la sacristie.

Tout en devisant, le pasteur en vint à se plaindre du peu de monde qu'il y avait eu à l'église le dimanche précédent, où il s'était, au dernier moment, fait remplacer par son collègue de la paroisse voisine.

— Voyez-vous, Monsieur le pasteur, observa François le sonneur, si vous aviez dit à l'avance que ce serait un autre ministre, il y aurait eu bien plus de monde, pour sûr!

* * *

Esprit de chez nous. — La coutume est très répandue dans notre canton de donner des sobriquets aux habitants de nos villages. Pour je ne sais trop quelle raison, ceux de Giez sont appelés, paraît-il, du surnom peu aimable de « couennes ».

Mais, à Giez, on a de l'esprit, et loin de se formaliser sottement de ce sobriquet, qui en vaut bien un autre, on y réplique avec malice et les rieurs sont le plus souvent volés. Seulement, ils ne sont pas toujours du même côté, témoin la jolie anecdote que voici :

Dans un village voisin de Giez demeurait un brave homme, affligé d'une obésité si débordante qu'un loustic de l'endroit eut tôt fait de le baptiser : « le Lard ».

Un jour, dans un joyeux banquet, notre homme se trouve placé entre deux bourgeois de Giez, connus pour aimer se divertir aux dépens de leur prochain.

L'occasion était bonne.

— Dites-voir, commence un des deux compères, pourquoi vous ont-ils baptisé « le Lard »?

— Le Lard, pff, pff, pff, le Lard! dit en soufflant le gros homme; eh! bien, y me disent « le Lard », parce que je suis entouré de « couennes! ».

* * *

Une méprise. — Les vieilles gens parlent encore au village d'un pasteur qui fut autrefois très aimé de ses paroissiens. Bon vivant, vieux garçon, haut en couleurs et fort en voix, Monsieur le Ministre savait apprécier comme ils le méritaient nos bons vins vaudois. On le savait, et chacun s'empressait de lui offrir un verre, à l'occasion.

Lors de la collecte des Incurables, par exemple, personne n'oubliait à son égard la première des lois de l'hospitalité, en pays de vignoble, s'entend.

Ce jour-là, Monsieur le Ministre avait été faire la tournée coutumière dans un village éloigné de la paroisse. Chacun le reçut très bien, et, pour finir, la porte de la cave de Monsieur le syndic s'ouvrit toute grande pour laisser passer nos collecteurs, mis en gaîté par le fructueux résultat de la journée.

Tard dans la soirée, on prit congé. Monsieur le syndic, ému de compassion envers le pasteur qui avait un long chemin à faire pour rentrer à la cure, ordonna à son domestique d'atteler lestement la « Grise ».

Monsieur le Ministre s'installa sur le char, le syndic prit les guides d'une main... sûre, et l'on fila sur la grand'route.

Fatigué de sa journée, sans doute, Monsieur le Ministre s'assoupit vite.

La route est cahoteuse. En sursaut, Monsieur le Ministre se réveille. Il fait nuit, et il ne peut distinguer les traits de son compagnon. Se souvenant vaguement des dernières paroles du syndic, il croit avoir affaire au domestique et juge de son devoir de s'intéresser à sa situation. Il lui frappe sur l'épaule:

— Dis-donc, Barbey, mon ami, est-on bien chez le gros syndic? Es-tu bien nourri? Te donne-t-il assez à boire?...

Ne recevant point de réponse, Monsieur le Ministre se rendormit.

Le syndic ne lui en a pas voulu, dit-on.

S.-N.

Mises de bois

A la dernière mise de bois, à ***, un des acheteurs dit à son voisin, en désignant le crieur :

— Y faudra nous veiller, vous savez;... il a l'habitude de mettre les gens dedans.

— Ah! oui... et comment?

— Mais, c'est sûr ; il est en même temps agent de police.

* * *

Dans une commune voisine, on a depuis longtemps déclaré qu'aux mises les « signes » ne sont pas admis.

Mais sur les affiches annonçant la mise et apposées partout, on lit: *Les «singes» ne sont pas admis.*

* * *

Le syndic de *** dicte les conditions de la mise au secrétaire, qui les transcrit à la machine à écrire.

— Eh bien, secrétaire, point à la ligne. Mettez à présent: « Les miseurs sont considérés comme définitivement engagés. »

On entend le tapotement des touches de la machine dont le secrétaire use d'une main encore peu exercée.

Et sur le papier, qu'il vient de dégager du rouleau, on lit: « Les miseurs sont considérés comme définitivement enragés ». H.

Entre vieux « copains ». — Quelques vieux camarades dînent ensemble.

Tandis que l'un d'eux découpe la volaille, les plaisanteries, les quolibets d'un goût plus ou moins douteux n'ont pas de cesse.

— R. *** a voulu découper, fait l'un des convives, il sait bien pourquoi : c'est pour garder les bons morceaux.

— Oh! non, réplique ce dernier, c'est tout simplement qu'en ma qualité d'ancien tringlot, j'ai l'habitude de ne pas manger avant d'avoir « gouverné ». H.

DE QUOI SE PLAINT-ON?

Les nouveaux billets de banque fédéraux ont décidément une fort mauvaise presse. Et l'opinion ne leur est guère plus clémente. C'est un tolle général.

Mais, ils s'en moquent, nos billets! Ils savent bien qu'ils ont de quoi se faire pardonner et que tout « laids » qu'ils soient — car c'est bien le qualificatif que d'aucuns leur ont donné — leurs adorateurs ne diminueront point et ne leur feront pas une cour moins assidue. Ceux qui en ont le plus en poche, de ces « affreux » billets, sont justement les moins enclins à leur reprocher leurs défauts.

Il n'y a au fond que l'art de lésé en cette affaire. Et encore n'est-ce là que l'avis de « Monsieur Tout le monde ». Ce niais, ce grand « imbécile », n'a-t-il pas le front, parfois, de trouver que l'art et les artistes sont deux choses souvent très différentes.

A présent, l'art, c'est comme le sphynx de l'antique mythologie. Le sphynx dévorait sans pitié quiconque ne pouvait deviner l'énigme qu'il posait à ceux qui l'approchaient. Les artistes modernes auraient trop à faire vraiment de digérer tous ceux qui ne peuvent deviner le sens de leurs œuvres énigmatiques; ils se contentent de les regarder dédaigneusement du haut de leurs piédestaux et de les anathémiser s'ils osent élever trop la voix. Silence! les Beotiens.

Et les Beotiens n'ont qu'à se taire ; ils n'y connaissent rien.

Qu'ont-ils à murmurer? De quoi se plaignent-ils donc?

Le bûcheron et le faucheur de nos billets de banque, puisque c'est d'eux qu'il s'agit ici, ne sont pas, comme on le croit naïvement, le bûcheron dont la hache mordant le tronc sonore des grands arbres ébranle l'écho de nos forêts; le faucheur dont la faulx inexorable tranche « avec un rythme cadencé » la souple tige des blés d'or.

Ce sont le bûcheron « de Monsieur X. » et le faucheur « de Monsieur Y. ». Distinguons. Ils ne sont pas de même famille que ceux que nous connaissons; de là, naturellement, qu'ils n'ont pas même tournure. Tout ce qu'ils ont de commun c'est la faulx et la hache; encore n'en usent-ils pas de semblable façon que leurs homonymes, à voir leur attitude.

Ou bien encore, serait-ce que de la nature et des artistes, l'un s'est trompé. Qui sait?... Oh! ce ne sont évidemment pas les artistes.

L'amour de l'art à la campagne. — *Paysanne* (au peintre en séjour chez elle). — Ne voudriez-vous pas me peindre de nouveau un tableau comme l'année dernière? Vous savez celui qui avait beaucoup de couleurs!

Le Peintre. — Est-ce qu'il vous a donc bien plu?

Paysanne. — Oh pas précisément.. mais c'est parce que les mouches y restaient si bien collées!

Choc en retour

Un violent incendie s'est déclaré dans une localité de la Suisse allemande. Les pompiers, affairés, procèdent au sauvetage du mobilier. Dans une chambre du troisième étage, dont déjà le plafond est en flammes, deux pompiers s'efforcent de faire passer par la fenêtre une armoire à glace. Soudain, la corde passée autour du meuble casse. Celui-ci, précipité dans le vide, s'en vient choir avec fracas sur la tête d'un imprudent curieux.

Un cri d'effroi part de la foule : « Quelle horreur! Le pauvre homme est perdu! »

On vole à son secours. Mais se dégageant des débris de l'armoire à glace, complètement mise en pièces, l'homme se redresse et sourit à l'entourage, qu'il regarde d'un air surpris, comme